VILLE D'APT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 février 2021 16 heures 30

-:-:-:-:-:-:-

GF/VC

N° 002645

Cofinancements Demande de
subvention à l'Etat
pour la rénovation
thermique et
énergétique des
bâtiments municipaux

Affiché le : 5 février 2021

Le mardi 2 février 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 27 janvier 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION:

ABSENTS EXCUSÉS: M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS:

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR: 31

VOTES CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Depuis plusieurs années, la commune d'Apt conduit une politique de travaux de rénovation thermique de ses bâtiments.

Pour 2021, la commune fait le choix d'accélérer certains travaux de rénovation et/ou de remplacement, permettant de réduire sa consommation énergétique :

- Rénovation de la Gendarmerie (façade et logements) :
- Changement de la chaudière de la maison de la Boucheyronne ;
- Changement des radiateurs de l'école Saint-Exupéry, du réfectoire et du logement du gardien;
- Rénovation de la toiture la MJC;
- Changement des ouvrants et changement de la VMC du logement de fonction des services techniques;
- Changement de la VMC des bureaux des services techniques ;
- Pose d'une VMC et rénovation de la toiture du logement de fonction de l'école Giono.

Ces travaux participent au plan de relance initié par l'État, dans le cadre de son nouveau dispositif intitulé « Projets de rénovation énergétique de bâtiments des collectivités – DSIL »

À ce titre, Madame le Maire propose de solliciter auprès de l'État une subvention de 237 446,16 € selon le plan de financement suivant :

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20210205-2645-DE Date de télétransmission : 05/02/2021 Date de réception préfecture : 05/02/202

Dépenses	€HT	Recettes	€HT	%
Rénovation Gendarmerie	250 825,00 €	ETAT DSIL/DSID	237 446,16€	70,00%
Chaudière Boucheyronne	2 768,00 €			
Radiateurs Saint- Exupéry	29 949,00 €			
Toiture MJC	23 310,00 €			
Ouvrants/VMC logements ST	11 240,00 €			
VMC bureaux ST	3 498,00 €	Ville d'Apt	101 762,64 €	30,00%
Toiture + VMC logement GIONO	17 618,80 €			
Total dépenses	339 208,80 €	Total recettes	339 208,80 €	

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE

Sollicite, une subvention à hauteur de 237 446,16 € auprès de l'État dans le cadre de son appel à projet de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités- DSIL.

Approuve, le plan de financement ci-dessus.

Autorise, Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTON

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20210205-2645-DE Date de télétransmission : 05/02/2021 Date de réception préfecture : 05/02/2021